

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2021

REHABILITATION DU PRESBYTERE - CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

Monsieur le Maire rappelle que la commune souhaite engager une opération de réhabilitation du presbytère et pour ce faire Cantal Habitat a été désigné par délibération du 30 juillet 2021 Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage. Une consultation a été lancée pour le choix du Maître d'Oeuvre. Après une première consultation jugée infructueuse car toutes les offres étaient supérieures aux estimations.

Trois nouvelles offres ont été reçues et ont fait l'objet d'une analyse technique et administrative. Il ressort que l'offre la mieux disante est celle de la Société Katia FRANCOIS pour un montant de :

- tranche ferme : 38 700,00 € HT

- tranche optionnelle : 14 850,00 € HT

Après présentation du rapport d'analyse des offres et examen des différentes propositions reçues et après discussion du Conseil municipal, il a été décidé à 12 voix Pour et 1 Abstention :

- de retenir l'offre la mieux disante et de confier la maîtrise d'oeuvre à la société Katia et Philippe FRANCOIS pour la tranche ferme uniquement soit 38 700,00 € HT

REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE-CHOIX DU COORDINATEUR SPS

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du presbytère il convient de confier la mission SPS - Sécurité et Protection de la Santé - à un prestataire coordonnateur.

Trois candidats ont été consultés, deux ont répondu ; l'entreprise AB INGENIERIE apparait comme la mieux disante notamment en terme de nombre de jours et ainsi du prix à la journée.

Après études des offres, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- de retenir l'offre la mieux disante et de confier la mission SPS à la Société AB INGENIERIE pour un montant de 3 936,80 € HT

-

REHABILITATION DU PRESBYTERE - CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE -

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du presbytère il convient de confier le contrôle technique à un prestataire.

Quatre candidats ont été consultés, trois ont soumissionné ; l'entreprise SOCOTEC apparait comme la mieux disante ayant déjà réalisé les diagnostic amiante et plomb.

Après études des offres, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- de retenir l'offre la mieux disante et de confier le contrôle technique des travaux de réhabilitation du presbytère à la Société SOCOTEC pour un montant de 4 284,00 € HT

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Un agent des services techniques ayant souhaité intégrer la régie de l'eau de la communauté de communes Cère & Goul en Carladès, il convient donc de le remplacer,

N'étant pas pu être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C il est donc décidé de créer un poste d'agent des services techniques pour une durée de 1 an.